



NOUVEAU

Les fondamentaux La commande publique

La commande publique représente une proportion impressionnante des dépenses publiques et constitue un levier essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques. Une gestion efficace, transparente et conforme des marchés publics permet d'optimiser l'utilisation des ressources, d'assurer la qualité des prestations et de prévenir la corruption et les contentieux.

Cette formation de 5 jours, conçue dans le cadre de la série « Les fondamentaux », offre un aperçu des politiques et des pratiques, des principales étapes et règles de la commande publique, adaptée aux agents et responsables souhaitant acquérir rapidement les notions clés et outils indispensables.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** le cadre légal et les principes fondamentaux qui régissent la commande publique.
- ✓ **Maîtriser** le cycle de la commande : planification, passation, exécution, contrôle et archivage.
- ✓ **Identifier et prévenir** les risques de non-conformité, de fraude et de conflit d'intérêts.
- ✓ **Connaître** les bonnes pratiques pour le suivi de l'exécution des marchés et la réception des prestations.
- ✓ **Connaître** les pratiques durables de passation de marchés publics.



CLIENTÈLE CIBLE :

- **Agents et responsables débutants impliqués dans la passation et le suivi des marchés publics : agents de services techniques et administratifs, contrôleurs financiers, assistants de passation, gestionnaires de projets, représentants d'organismes publics et partenaires techniques souhaitant un aperçu pratique.**

DURÉE : 1 semaines

THÈMES ET CONTENUS

- **Contexte général :** Positionnement dans le cycle des projets. Règlement de la Banque mondiale. Les principes de base : équité, économie, intégrité, adaptation à l'objectif, efficacité, transparence et optimisation des ressources (value for money). Gouvernance. Rôles et responsabilités. Conflits d'intérêt. Éligibilité. Gestion des plaintes. Fraude et corruption. Disqualification des firmes. Plan de passation de marchés (PPM). Systèmes nationaux. Agences de régulation des marchés publics.
- **Procédures de passation et sélection des offres :** Procédures courantes. Critères d'évaluation (technique, financier). Notation, pondération et principes de transparence.
- **Attributions, notification et contractualisation :** Notification. Délais de recours. Garanties. Clauses essentielles du contrat public. Gestion des avenants et modifications contractuelles.
- **Pratiques durables de passation de marchés publics :** Concepts clés liés au développement durable. Objectifs de développement durable et pratiques durables de passation de marchés publics.
- **Prévention de la fraude et gestion des risques :** Identification des risques. Rôles des audits, contrôles administratifs et juridiques.